

Bulletin d'information CDCA n°9

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Dans ce numéro...

Édito - Activités d'une commission - Parole d'un membre L'implication des Associations - Activités au fil de l'eau Le saviez-vous ? - Organisation



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Nous devons avoir à l'esprit que le CDCA est composé de bénévoles ayant pour mission de prendre en compte les besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap afin d'améliorer et adapter les politiques de l'autonomie dans le Département.

En ce sens, il est consulté pour avis sur l'ensemble des sujets relatifs à l'autonomie à domicile et en établissement social ou médico-social.

Il doit apporter au président du Conseil départemental et à son assemblée des éléments de réflexion sur la situation réelle des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Face à la transition démographique caractérisée par le vieillissement de la population, le "bien-vieillir dans son territoire" devient un enjeu essentiel. Les initiatives citoyennes et de solidarité intergénérationnelle doivent être recensées, structurées, puis relayées auprès de nos décideurs départementaux. Le CDCA peut aussi s'auto-saisir des problématiques repérées.

Dans cette optique, les membres des commissions mises en place œuvrent pour conduire des réflexions et faire des propositions.

Pour ce faire, j'invite les membres non engagés à ce jour dans les travaux à nous apporter leur expertise et leur expérience au sein des groupes de travail et commissions.

Je remercie ceux qui sont déjà là pour le travail effectué et, par avance, ceux qui nous rejoindrons.

ENSEMBLE, CONTRIBUONS À FAIRE ABOUTIR LES MEILLEURES PERSPECTIVES POSSIBLES POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Gérard DESPESSE Vice-président du CDCA Formation personnes âgées

ACTIVITÉS D'UNE COMMISSION



« Bouger ensemble... pour entretenir la flamme! »

Communiqué de presse

Thème de la semaine bleue 2024 (du 30 septembre au 6 octobre)

Les jeux olympiques et paralympiques sont terminés. Cette nouvelle semaine bleue valorisera la mise en mouvement de nos aîné·es (à domicile ou en établissement) en souhaitant prolonger cette parenthèse qu'auront été ces jeux. Trop souvent l'avancée en âge, la vieillesse sont synonymes d'immobilité, de déclin. Les aîné·es revendiquent aujourd'hui le droit de bouger, de se déplacer, de participer à la vie sociale.

La semaine bleue, c'est une semaine pour dire et l'année pour agir. Dans notre département le CDCA avec l'accord du CD veut agir tout au long de l'année : activités ponctuelles ou régulières, des rencontres culturelles, sportives, touristiques, des conférences... Dans les communes les CCAS œuvrent dans le même sens ainsi que les associations avec la volonté de maintenir le lien intergénérationnel.

L'ouverture : mardi 1er octobre à Lattes, Résidence Arago (Fondation Partage et Vie), à 15h en présence de Madame Patricia Weber, vice-présidente déléguée à la solidarité et à l'autonomie au Conseil Départemental. Madame Jackie Benoist, médecin, membre du CDCA pour l'ARCOPRED, présentera et animera des échanges sur le bien vieillir, la prévention de la perte d'autonomie et la place des aidants dont le rôle sera aussi évoqué avec l'association Ciel Bleu.

La clôture : samedi 5 octobre à Lunel de 9h à 12h30 sur le stade compétition d'athlétisme intergénérationnelle avec la présence d'élus.

9h à 9h30 accueil des participants 9h45 à 10h échauffement 10h15 ateliers 11h45 à 12h15 remise des récompenses 12h30 apéro





Pilote de la comission Helene GIOVANNINI et Odette AMANTON





PAROLE D'UN MEMBRE



LA PAROLE EST^OÀ MARINA SECALLBERSINGER

Femme engagée, diplômée de l'EHESP, j'ai dirigé durant 25 ans des établissements et services médico-sociaux.

J'ai choisi de ne travailler que dans le secteur associatif à but non lucratif pour ses valeurs humaines, de solidarité et désintéressées.

Tout d'abord pendant 15 ans, dans les Pyrénées-Orientales, dont je suis originaire, j'ai dirigé un EHPAD à Latour de France, très joli village viticole. Ce fut une expérience humaine très riche en milieu rural, avec une forte implication des familles et des habitants du canton.

J'ai ensuite rejoint l'Association ADAGES pour la création et la direction du SSIAD, de l'EHPAD et de l'EEPA L'Ostal du Lac au CRES durant 10 ans.

Parallèlement, je me suis investie dans la formation professionnelle des directeurs d'ESMS en tant que chargée d'enseignement, tutrice de mémoire et jurée d'examen à l'IRTS de Montpellier.

Votre engagement associatif

Durant toute la scolarité de ma fille, j'ai adhéré à la FCPE.

Ensuite, j'ai adhéré durant de nombreuses années à la CFDT et notamment au SYNCASS CFDT. J'ai été conseillère prud'homale.

Dans l'Hérault j'ai pris la présidence de la FNADEPA 34. C'est à ce titre que j'ai rejoint le CODERPA puis le CDCA (Formation PA)

Au sein du CDCA j'ai été co-pilote de la commission Avis durant plusieurs années et membre du bureau plénier.

Je suis conseillère municipale de la commune où je vis : LE CRES.

EHESP: École des hautes études en santé publique EHPAD: Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes SSIAD: Service de soins infirmiers à domicile EEPA: Etablissement Expérimental pour Personnes Agées ESMS: Établissement ou service social ou médico-social IRTS: Institut régional du travail social FCPE: Fédération des conseils de parents d'élèves

Ayant fait valoir mes droits à la retraite, j'ai rejoint la 1ère association de défense des consommateurs l'UFC Que Choisir. J'ai été présidente de l'association locale de Montpellier. Je suis à présent administratrice nationale, trésorière nationale adjointe et animatrice de la commission santé nationale. Je suis membre titulaire de la Conférence nationale de santé (CNS) qui est un organisme consultatif placé auprès du ministre chargé de la santé (cf. l'art. L. 1411-3 du Code de la santé publique).

Vos participations au CDCA

C'est d'abord en tant que représentante de la FNADEPA que j'ai rejoint le CODERPA puis le CDCA dans le 3ème collège. (Formation PA)

Au sein du CDCA j'ai été co-pilote de la commission Avis durant plusieurs années et membre du bureau PA.

Actuellement je suis membre du bureau plénier représentant l'UFC Que Choisir dans le 4ème collège et membre de la commission Avis.

Quel rôle doit jouer pour vous le CDCA?

Depuis une vingtaine d'années, la participation des personnes est un enjeu au cœur des politiques publiques et en particulier de leur gouvernance dans le champ de la santé, du handicap et de l'autonomie. C'est pour cela que je suis très attachée au CDCA en tant qu'instance de démocratie participative. Le CDCA, riche de la diversité de ses membres, pourrait jouer un rôle d'anticipateur des besoins des publics fragilisés par l'âge ou le handicap dans une démarche innovante et prospective.

SYNCASS CFDT : Syndicat des cadres de direction, médecins, dentistes et pharmaciens des établissements sanitaires et sociaux publics et privés

FNADEPA: Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements & services pour personnes âgées CODERPA: Comité départemental des retraités et personnes âgées

UFC: Union Fédérale Consommateurs

PA: Personnes Agées **PH:** Personnes handicapées





L'IMPLICATION ASSOCIATIVE

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE



L'historique de l'UDCCAS

L'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de l'Hérault, créée en 2000, connue sous le nom de l'Udccas 34, anime, représente et défend le réseau des centres (inter) communaux d'action sociale. Ce sont 125 CCAS, 3 CIAS qui couvrent 94 % de la population du département, se hissant ainsi à la troisième place au niveau national. 31 conventions actuellement en vigueur avec les institutions et associations caritatives favorisent nos interactions avec la population bénéficiant de l'action sociale.

Ses Objectifs

- De regrouper, fédérer et soutenir les CCAS/ CIAS du département de l'Hérault,
- ·D'assurer une représentation locale,
- ·De participer à des groupes de travail,
- ·De coordonner des actions sociales,
- ·De développer des partenariats.

Son engagement, ses missions et ses objectifs

1. D'accompagner et développer des outils techniques et juridiques en partenariat avec les institutions à destination de nos structures dans le domaine des politiques sociales de proximité,

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE



- 2. De partager et échanger en organisant des rencontres auprès des élus et des professionnels issus des CCAS/ CIAS, sur les problématiques telles que la précarité, l'isolement, le logement et l'insertion.
- 3. D'être représentés dans les différentes instances départementales pour participer aux réflexions locales en matière de politique sociale,
- 4. De proposer à nos adhérents des actions locales de formations en lien avec l'association des maires de France et l'UNCCAS.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre des schémas départementaux de l'action sociale et de celui de l'autonomie mis en place par le département.

Quel rôle doit jouer le CDCA?

Notre contribution au sein du CDCA a été cette année de recenser les actions menées autour de la semaine bleue et de participer à la réflexion sur la lutte contre l'isolement. Nous souhaitons également mettre l'accent sur les aidants naturels auprès des publics âgés et des personnes en situation de handicap, qui rencontrent une véritable souffrance dûe à un manque de reconnaissance liée au manque de dispositifs adaptés.

Rédigé par Eric PASTOR Secrétaire de l' UDCCAS Président du CCAS de Lattes



ACTIVITÉS AU FIL DE L'EAU...

LE TREMPLIN UN RESTAURANT D'APPLICATION

L'idée de ce restaurant est née peu de temps après le COVID : plusieurs travailleurs du pôle restauration de l'ESAT L'envol de Castelnau-le-Lez ont alors dit à leurs moniteurs qu'ils désiraient travailler dans un « vrai restaurant », c'est-à-dire un restaurant traditionnel avec prises de commandes et service à la table.

Ce projet est un bel exemple de ce qui est préconisé dans le rapport D. Piveteau (16 février 2022) qui lie la valorisation des métiers avec la promotion de l'autodétermination. Quant à la stratégie nationale (2023-2027) pour les troubles du développement (TND) elle préconise dans son engagement 5 mesures 62 et 65 de « poursuivre le développement de l'emploi accompagné ...de valoriser et faire connaître les compétences des personnes concernées. Il est à souligner que depuis son ouverture un travailleur a déjà pris son envol.

Le pôle Restauration de l'ESAT, qui gérait alors deux cuisines centrales et deux selfs en restauration collective, dont celui du Centre National de la Fonction Publique Territoriale à Montpellier, a alors porté le projet de création d'un restaurant traditionnel.







L'ESAT L'envol de Castelnau-le-Lez a obtenu en fin d'année 2022 le label ECOCERT « En cuisine ».

Ce label constitue une garantie sur la qualité des repas servis (saisonnalité des produits, cuisine faite maison, produits bio, locaux et sains, etc.), la gestion écologique des sites (lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation d'éco détergents, valorisation de 100% des biodéchets avec notre partenaire « Les alchimistes ») et la transparence des informations données aux clients et parties prenantes.

Le Tremplin s'inscrit bien entendu pleinement dans cette dynamique, impulsée et soutenue par la Métropole de Montpellier dans le cadre de sa Politique Agroécologique et Alimentaire.

Le Tremplin a une capacité de 70 couverts et peut mettre à disposition une salle de réunion avec rétroprojecteur. L'équipe est composée de 5 à 7 travailleurs accompagnés par deux moniteurs d'atelier, un en cuisine et un en salle.

Le Tremplin permet au personnes accompagnées d'acquérir de nouvelles compétences en étant en situation « ordinaire » de travail, au contact du grand public. C'est pour eux un tremplin pour accéder, s'ils le souhaitent, à un emploi dans le secteur de la restauration traditionnelle.

Ces métiers demandent un véritable savoir-faire et savoir-être que les personnes peuvent acquérir dans ce restaurant d'application.

Cette dynamique d'innovation va bien sûr continuer dans les années à venir. L'ouverture du self de l'ESAT à des personnes extérieures et plus généralement d'ouvrir l'ESAT en l'hybridant avec des acteurs extérieurs tels que des artistes ou des incubateurs de startup sont envisagées.

Le tremplin: 139 Rue Joe Dassin, 34080 Montpellier 4 04 67 52 82 33 L'ESAT L'envol de Castelnau-le-Lez est géré par l'Unapei 34 (29 établissements et services, 816 salariés et 1297 personnes accueillies).





Article transmis par Sobhie LAMOUR



LE SAVIEZ-VOUS?

La Maison Départementale de l'Autonomie édite des supports à destination des usagers afin de leur faciliter leurs démarches en termes de prévention de la perte d'autonomie.

Ces guides très complets et régulièrement mis à jour permettent d'apporter des premières réponses aux usagers ou leurs aidants dans leur parcours de prévention de leur perte d'autonomie.

L'ensemble de ces supports sont disponibles à la consultation et au téléchargement directement sur le site internet de la MDA : https://mda.herault.fr/1402-nos-guides-pratiques.htm

ou en version papier dans les différents points d'accueil du territoire. Sont disponibles :

Le guide : Vivre le handicap.

Thématiques abordées : Avant 20 ans,

A l'âge adulte, Quotidien et contacts utiles





Le guide : La vie séniors.

Thématiques abordées : Droits des séniors, lieu de vie, santé, difficultés rencontrées

et contacts utiles

LE SAVIEZ-VOUS

Le Guide d'orientation pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Thématiques abordées : Rôle de la MDA, Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, Orientation professionnelle, Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, Organismes de financement, Recherche d'emploi, Fonction publique, Maintien dans l'emploi, Travail en milieu protégé et Contacts utiles





Devenir accueillant-e familial-e. Thématiques abordées : rôle, droits et procédure d'agrément, contacts utiles

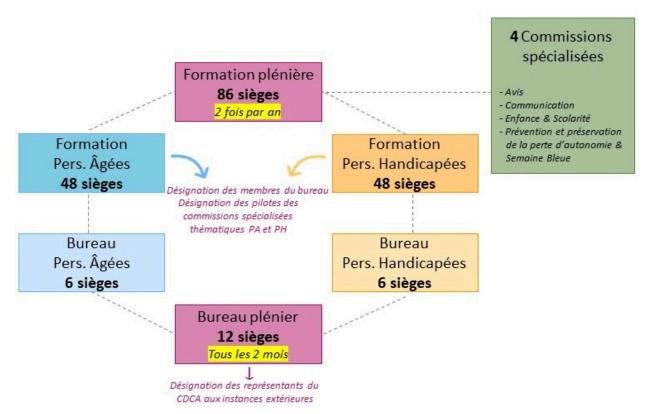
Vivre au domicile d'un accueillant-e familial-e. Thématiques abordées : obligations et droits, modalités d'accueil, contacts utiles





ORGANISATION

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) est une instance départemental consultative. Elle est présidée par le président du conseil départementale et composée de représentants des usagers issus du milieu associatif et syndical, des institutions et des professionnels. Le CDCA a pour objectif de renforcer la démocratie participative au niveau local et faciliter la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les personnes et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap.



La commission communication diffusera régulièrement une lettre d'information autour du sommaire qui vous est présenté au début de celle-ci.

Si vous avez des idées ou des informations, n'hésitez pas à nous les communiquer en envoyant un message sur l'adresse du CDCA.

Le comité de rédaction est composé de copilotes de la commission communication et de Magali Raynaud Gauci. Le responsable de la publication est la commission communication avec validation en bureau du CDCA.

La diffusion est adressée en interne aux membres du CDCA34 et aux Élus du Conseil Départemental





